

# INFOS <sup>67</sup> CHASSE

LE MAGAZINE DES CHASSEURS DU BAS-RHIN



*20 années  
d'informations pratiques  
et utiles aux chasseurs  
du Bas-Rhin*

**JOYEUX NOËL**

**&**

**BONNE ANNÉE**



# FRANKONIA



1  
Mirador  
MST 250

~~179,99~~  
**€ 159,99**  
Économisez  
€ 20,-

qteck  
CHUET



2  
Carabine BA13TD  
€ 755,-  
Catégorie C

3  
Housse BA13TD  
€ 60,-



4  
Piège photos  
automatiques  
Boly SG520



~~€ 139,99~~ **€ 89,99**

### 1 QTECK Mirador MST 250

Construction en acier robuste. Avec courroie pour une fixation sûre à l'arbre. Hauteur montée : env. 2,50 m, dimensions pour le transport : 130x60x16 cm, Poids : env. 13 kg. **Article encombrant. Prévoir des frais de port en supplément. Pour plus d'informations, nous contacter.**  
No. 166910 ~~179,99~~ 159,99 €

### 2 BERGARA Carabine BA13TD

Catégorie C. Mono coup, d'un encombrement réduit canon de 51 cm longueur de 89 cm. Son canon flûté dispose d'un filetage 5/8" X24 UNEF. Ouverture actionnée par le pontet de détente, d'une détente directe réglée à 1.8 kg, d'une sûreté latérale, d'une crosse de 36 cm synthétique avec une plaque de couche en caoutchouc de 36 cm. D'un rail Picatinny de 22 mm pour la pose d'une lunette. Poids 3.2 kg.  
No. 672578 Calibre .243 Win. 755,- €

### 3 BERGARA Housse carabine Bergara BA13 Takedown

Souple 100% polyester avec mousse rembourrée de 10 mm d'épaisseur qui offre une protection optimale contre les chocs. Étui au design discret et facile à transporter. Dimensions (Lxlxh) : 68x31x5 cm. Poids : 860 g.  
No. 2014677 60,- €

### 4 Piège photos automatiques Boly SG520

idéal pour la surveillance du territoire de chasse ou de votre propriété, équipé de 4 LEDS à infrarouges noirs. Déclenchement automatique par détecteur de mouvement haute sensibilité d'une portée de 30 m. Fonctionne avec une carte mémoire SD jusqu'à 32 Go (non fournie).  
Poids : 180 g.  
No. 2006463 ~~139,99~~ 89,99 €

#### VENTE PAR CORRESPONDANCE:

Tél 03 89 83 25 50

mail@frankonia.fr

#### VENTE DANS NOS MAGASINS FRANKONIA:

18, rue du Château

68190 Ensisheim

Tél 03 89 81 02 08

4, rue Transversale C

67550 Vendenheim

Tél 03 90 20 34 50

frankonia.fr

## ■ L'ATELIER DE L'ARMURERIE ■

- Réalisation de nombreux montages pour vos différentes optiques : Fixes, pivotants, crochets, semper, Holland&Holland, etc.
- Filetage de canon : Notre service atelier est en mesure de fileter les canons de vos carabines.
- Réajustage : Faites réajuster votre fusil ou votre express au sein de notre armurerie.
- Fabrication artisanale de carabine, d'express ou de bloc tombant.
- Restauration complète de nombreux types d'armes.



## ARMURERIE BUFFENOIR

36 Impasse de la Gare ■ 67640 LIPSHEIM  
+33 (0) 3 88 68 16 96 ■ info@armurerie-buffenoir.fr



**Alexandre Derrez**  
Directeur



**Alexandra Dick**  
Rédactrice en Chef IC 67  
03 88 79 83 81



**Valérie Villard**  
Assistante de Direction  
03 88 79 83 80



**Camille Ferrer**  
Comptable



**Amandine Abi Kenaan**  
Secrétaire administrative  
03 88 79 12 77



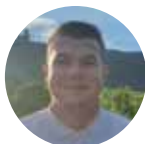
**Nicolas Braconnier**  
Technicien chef - 06 80 74 71 61



**Romain Weinum**  
Technicien - 06 86 80 24 85



**Emmanuel Schnitzler**  
Technicien - 06 80 74 70 39



**Valentin Gewinner**  
Technicien

## LE MOT DU PRÉSIDENT

# Un centenaire qui se porte bien

**100<sup>e</sup>** numéro d'Infos'Chasse 67 ! Que de chemin parcouru ! Notre revue, votre journal fait état d'une santé resplendissante (même si celle de notre rédactrice en chef l'a obligée à lever le pied ces derniers temps). Noël approche à grands pas et cette fête nous ramène invariablement en arrière. Que de souvenirs, d'émotions, de moments de partage, de veillées en famille...

26 décembre : la Saint-Etienne. Après les agapes des jours précédents, cette journée était traditionnellement réservée à la chasse. L'occasion était belle de s'oxygéner, de partager nos petits gâteaux de Noël et autres spécialités culinaires de nos épouses, dont le merveilleux *Weinachtstolle*, et de terminer nos journées autour d'un bon vin chaud...

Pour les plus anciens d'entre nous, le lièvre était alors prélevé aux alentours de Noël... jusqu'à ce que le législateur décrète sa date de fermeture au 15 décembre. Je compte bien demander une modification des dates d'ouverture de cette espèce pour les années à venir, afin que notre lièvre de la Saint-Etienne redevienne réalité.

Mais aujourd'hui Noël marque une échéance : où en sommes-nous de nos plans de chasse ? Quels sont les résultats de nos battues sur les cervidés, mais aussi sur les suidés ? L'hiver sera-t-il aussi froid et rude, avec des chutes de neige importantes que l'été caniculaire nous a apporté un douloureux épisode de sécheresse ? La fin de cette année marque pour nous, chasseurs du Bas-Rhin, le déploiement de l'application Protect Hunt, qui nous permettra de géolocaliser nos battues gratuitement. Une centaine d'adjudicataires a d'ores et déjà adhéré à ce projet, et l'application *LandShare* (application miroir de Protect Hunt) disponible et gratuite pour tous les usagers de la nature (promeneurs, randonneurs, vététistes, amoureux d'autres sports outdoor, etc.) les mettra en alerte à l'approche de nos zones de battues.

Les plus frileux d'entre vous m'ont déjà interpellé sur la possibilité donnée à nos opposants de contrarier nos actions de chasse. Ne nous leurrons pas, si nous ne jouons pas la transparence et la cohabitation sur nos territoires, la sanction tombera toute seule. Le port de vêtements fluos pour toutes ces personnes qui comme nous partagent la passion des espaces naturels, me paraît un corollaire évident à nos actions : pour être vus, portons des vêtements voyants !

En ce qui concerne le cahier des charges des chasses communales, nous sommes en pleine négociation avec les maires, les agriculteurs, la forêt privée et l'ONF. Il est évident que je me battrai avec force et détermination pour défendre les intérêts de nos chasseurs et leur conserver les prérogatives liées à la loi locale. Soyons cependant très prudents, les prochains baux des chasses communales seront soumis à trois schémas de gestion cynégétique différents, qui pourront éventuellement modifier les règles du jeu en cours de bail (clauses particulières).

Il ne me reste plus qu'à me faire le porte-parole de notre conseil d'administration et de l'ensemble du personnel de la FDC pour vous souhaiter de passer de très belles fêtes de fin d'année, et vous retrouver plus motivés encore en 2023.



Frédéric Oby, *Président de la FDC 67*

Infos'Chasse 67 vous est distribué gratuitement six fois par an grâce notamment au soutien de tous les annonceurs.

**Merci de les privilégier lors de vos achats.**

Directeur de la publication : Frédéric Oby  
Rédactrice en chef : Alexandra Dick  
Tél. 03 88 79 83 81  
Courriel : alexandra.dick@chasseurdefrance.com  
Crédits photos : Mathias Wagner, FNC, DR.  
Conception graphique : Denis Willinger  
Diffusion : 6 300 exemplaires  
Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2022





**Le Président Frédéric Obry,  
les membres du conseil d'administration,  
le personnel de la FDC 67, la rédaction,  
les opérateurs du Cyné'Tir et du Tunnel de tir  
et les moniteurs du Ball-trap vous souhaitent de joyeuses fêtes  
de fin d'année et une bonne année.**

## ..... INFOS PRATIQUES .....

### **FERMETURE DE LA FDC 67**

#### **ENTRE NOËL ET NOUVEL AN**

Les bureaux de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin seront fermés à partir du **vendredi 23 décembre 2021 à 16h avec une réouverture au public le mardi 3 janvier 2022 à 10h.**

Pensez à prendre quelques précautions (kits trichine) et vérifications (validations de permis) pour passer de bonnes fêtes de fin d'année.

### **FRIMAS D'HIVER**

En cas de verglas ou de neige abondante persistante, l'accès à l'Espace Chasse et Nature pourrait être difficile. Merci de vérifier par téléphone l'ouverture de la FDC 67 au **03 88 79 12 77**

### **VALIDATION PERMIS 2022/2023**

Si vous chassez durant cette période, pensez dès à présent :

- à valider votre permis de chasser si nécessaire,
- à valider un permis temporaire si vous êtes invité ailleurs.

### **TRICHINE**

Le ramassage des kits trichine se fera le mardi 27 décembre 2022 et à partir du lundi 2 janvier 2023, comme d'habitude et dans les mêmes conditions. *Rappel:* Prière de bien vouloir remplir correctement les fiches et regrouper tous les prélèvements d'une même battue dans un grand sachet. Vérifier que votre stock de kits trichine soit suffisant jusqu'à **notre retour le 3 janvier 2022.**



**RATELIER NUMERIQUE**  
INFOS & CREATION DE VOTRE COMPTE

### **RAPPEL: LA CRÉATION DE VOTRE COMPTE PERSONNEL DOIT ÊTRE EFFECTIVE AU 30 JUIN 2023**

Rendez-vous sur notre site internet [www.fdc67.fr](http://www.fdc67.fr), cliquez sur le pictogramme SIA et laissez-vous guider. En cas de difficulté majeure, vous pouvez contacter Emmanuel Schnitzler au **06 80 74 70 39** ou par mail [emmanuel.schnitzler@chasseurdefrance.com](mailto:emmanuel.schnitzler@chasseurdefrance.com)





## LES ENFANTS PLANTENT DES HAIES

**L**e jeudi 17 novembre à 14h, Alexandre Derrez et Romain Weinum accompagnés de la nouvelle stagiaire Apolline, d'Alexandra Dick et de Samuel Balzer ont donné rendez-vous à 46 enfants scolarisés à l'école élémentaire Pierre-Pflimlin de Vendenheim. Les petits élèves et leurs encadrants (professeurs des écoles Sandra Caspar en bilingue CP/CE1 (21 élèves) et Sandrine Baratta en bilingue CE1/CE2 (25 élèves) et les parents accompagnateurs sont arrivés à bicyclette, avec casque et gilet orange « Nature-Partage-Sécurité », sur le site mémorial SNCF d'Eckwersheim (appartenant au FARB).

Les enfants ont formé des équipes baptisées du nom d'un animal totem (sanglier, loup, lynx, blaireau...). Équipés de pelles, fourches et plantoirs, et aidés par les grands, ils ont planté et protégé, tantôt en linéaire tantôt en îlot, 72 arbustes (cornouiller sanguin, troène, viorne, etc.) qui ont été baptisés de leurs prénoms.

L'opération s'est terminée autour d'un goûter, chocolat chaud et maneau, offerts par la FDC 67. Les enfants sont repartis enchantés d'avoir participé à la plantation de cette haie, qui servira de refuge à de nombreuses espèces animales...

Une nouvelle sortie nature sera organisée au printemps prochain afin de s'assurer que les haies ont bien passé l'hiver.



*Le directeur de la FDC 67, Alexandre Derrez donne les dernières consignes.*



*Le goûter en gilet « sécurité »*



*Les enfants ravis d'avoir contribué à implanter des refuges naturels pour la faune.*



*L'équipe des « loups » en pleine action.*



## LES FORMATIONS DE LA FDC 67 EN 2022

Comme tous les ans à cette période, nous dressons un petit bilan des formations qui se sont déroulées tout à fait normalement cette année.



### Permis de chasser :

malgré le constat national de baisse continue du nombre de chasseurs, notre département après avoir connu une augmentation lors des premiers confinements maintient cette tendance au niveau des nouveaux lauréats. Ainsi, en 2022, nous avons formé 247 personnes. 231 ont obtenu le précieux sésame dont 29 femmes et 58 jeunes de moins de 25 ans. 25 ont obtenu la note maximale de 31/31. Félicitations à eux ! Nous vous invitons à faire la connaissance de ceux qui ont bien voulu nous confier leur photo en page 22. 13 jeunes ont été formés pour la chasse accompagnée et 14 nouveaux tuteurs sont disponibles pour cet accompagnement.



**Arc :** 52 nouveaux archers ont été formés, 24 au printemps et 28 cet automne.

55 nouvelles personnes sont désormais autorisées à utiliser une arme dans la **traque** et habilitées à servir les animaux blessés.

Compte tenu de la difficulté de rassembler le nombre de personnes minimum pour le maintien d'une session de **secourisme canin** (8), les personnes intéressées par cette formation rejoindront désormais un groupe déjà formé de non chasseurs dans les locaux de la Protection Civile à Strasbourg. 6 **traqueurs** ou chasseurs ont ainsi été formés en juin et en juillet.

Pour le **secourisme humain** (PSC1) 21 nouveaux formés sur deux sessions dans les locaux du Cyné'Tir.

Pour l'**équivalence du permis de chasser allemand**, 15 nouveaux chasseurs ont été brillamment reçus à ce difficile examen. Composé uniquement d'épreuves de tir, il a fallu savoir maîtriser les armes prêtées pour l'occasion par l'OFB, après un entraînement ardu.

Le **piégeage** attire toujours autant d'amateurs : 21 au printemps et 26 cet automne. Preuve, s'il devait encore être nécessaire de le souligner, que cette activité trouve toute sa place dans la gestion et la régulation des ESOD, notamment auprès des particuliers.

20 nouveaux futurs **garde-chasses** ont suivi la formation en vue de leur assermentation et de leur agrément.

À l'approche de la date fatidique des relocations des

chasses communales, la formation **gestion d'association** a réuni 10 personnes le 28 septembre. Cette formation, indispensable pour toute personne souhaitant créer et/ou gérer une association était menée de main de maître par Mme Laurence Grisey-Martinez, juriste à l'Institut du Droit Local. Au programme : déter-

mination de la loi applicable, création de l'association, capacité juridique, fonctionnement de l'association, règles de responsabilité, extinction de l'association, étude de cas concrets.

Et pour finir, nous avons formé 64 personnes à l'**hygiène de la venaison** sur 3 sessions.



## CALENDRIER DES FORMATIONS AU PERMIS DE CHASSER FRANÇAIS EN 2023

N°	FORMATIONS			EXAMENS
	THEORIE 1 journée 30 candidats maximum	PRATIQUE INITIALE* 1/2 journée (matin ou après-midi)	PRATIQUE COMPLEMENTAIRE** 1/2 journée (matin ou après-midi)	EXAMEN (environ 45')
1	Jeudi 26 ou vendredi 27 janvier	Mardi 31 janvier ou mercredi 1 <sup>er</sup> ou jeudi 2 février <b>ou</b> Mardi 7 ou mercredi 8 ou jeudi 9 février	Mardi 28 février ou mercredi 1 <sup>er</sup> ou jeudi 2 mars <b>ou</b> Mardi 7 ou mercredi 8 mars	Semaine du 13 au 17 mars <b>ou</b> Semaine du 20 au 24 mars
2	Vendredi 31 mars	Mardi 4 ou mercredi 5 ou jeudi 6 avril <b>ou</b> Mercredi 12 ou jeudi 13 avril	Mardi 18 ou mercredi 19 ou jeudi 20 avril	Semaine du 24 au 28 avril (sauf mardi 25)
3	Jeudi 8 ou vendredi 9 juin	Mardi 13 ou mercredi 14 ou jeudi 15 juin <b>ou</b> Mardi 20 ou mercredi 21 ou jeudi 22 juin	Mardi 4 ou mercredi 5 ou jeudi 6 juillet <b>ou</b> Mardi 11 ou mercredi 12 juillet ou jeudi 13 juillet	Semaine du 24 au 28 juillet <b>ou</b> Semaine du 31 juillet au 4 août
4	Jeudi 31 août ou vendredi 1 <sup>er</sup> septembre	Mardi 12 ou mercredi 13 ou jeudi 14 septembre <b>ou</b> Mardi 19 septembre	Mercredi 20 ou jeudi 21 <b>ou</b> Mercredi 27 septembre	Semaine du 2 au 6 octobre (sauf mardi 3)
5	Jeudi 5 ou vendredi 6 octobre	Jeudi 12 ou mardi 17 ou mercredi 18 ou jeudi 19 octobre <b>ou</b> Mardi 24 ou mercredi 25 ou jeudi 26 octobre	Mardi 7 ou mercredi 8 ou jeudi 9 novembre <b>ou</b> Mercredi 15 ou jeudi 16 novembre	Semaine du 27 novembre au 1 <sup>er</sup> décembre <b>ou</b> Semaine du 2 au 8 décembre

\* Toutes les dates des formations pratiques obligatoires seront ajustées en fonction du nombre de candidats présents à la formation théorique.

\*\* Toutes les dates de formation pratique "complémentaire" seront ajustées en fonction du nombre de candidats admis à passer l'examen.



### CONTACT

Alexandra Dick • 03 88 79 83 81  
alexandra.dick@chasseurdefrance.com



## ASSOCIATION DES JEUNES CHASSEURS 67 POUR QUI? POURQUOI?

L'association des jeunes chasseurs a pour but de prodiguer aux nouveaux lauréats du permis de chasser une formation complète et complémentaire, dans la continuité de la formation initiale délivrée par la FDC. Leur permettre de mettre un (premier) pied dans nos chasses locales avec de solides et saines bases sur la manipulation, la sécurité, le tir, les animaux, l'éthique, la venaison, le dépeçage, la découpe, etc. La demande est forte : chaque année nous formons entre 70 et 100 « jeunes » chasseurs.

### Un an de formation

Le cursus, qui dure environ 1 an, commence par plusieurs ateliers de manipulation des armes. Les passages au CynéTir sont réguliers pour apprendre à se positionner, à tenir son arme et à épauler, le swing, l'avance. S'ensuivent des ateliers de tir à balle réelle, sur cible, avec différents calibres, puis depuis un mirador. D'autres rendez-vous permettent de comprendre son tir et ses conséquences. Comment accuse l'animal, placer une balle propre, savoir s'abstenir (ces sujets étant ensuite approfondis par l'ABRCGG pour ceux qui désirent en savoir plus)

Nous abordons ensuite les différents modes de chasse de nos régions, la culture chasse, les périodes, la destruction. Nous organisons des ateliers

de construction et entretien de miradors, ce qu'est l'agraillage, la législation locale, préparons des sorties d'observation sur le Rhin, des échanges avec d'autres associations, etc.



### De l'exercice !

De nombreuses opérations de tir aux corvidés ont lieu, en accord et à la demande de la FDSEA, des agriculteurs ou des communes qui subissent des dégâts. Une occasion de plus pour manipuler, tirer et

s'habituer à son arme en étant encadré. Plusieurs sessions d'affût sont également organisées où tous sont en contact permanent avec l'encadrant.

### Une expérience qui procure souvent ses premières émotions

Sorties battues : grâce aux locataires de chasse du département, la saison se clôture avec de nombreuses dates et



possibilités offertes aux jeunes ainsi formés, d'accéder à nos chasses locales. Beaucoup de rencontres, favorisées par une confiance travaillée. Certains d'entre eux rencontrent à cette occasion leurs futurs partenaires de chasse. En 2022, pas moins de 315 offres de battues ont été proposées. *Merci à vous !*

### De la forêt au saucisson

La culture chasse est un ensemble, qui passe par le tir, le traitement de la venaison jusqu'à la cuisine et la préparation de sa venaison.

La chasse, initialement, n'est pas un concours de trophée mais bel et bien un mode de vie et d'alimentation originelle retrouvée. Incomplet il ne peut se prévaloir de ce titre. L'art de la chasse sert à l'art de la table.



### Une journée exceptionnelle

Notre formation venaison (bisannuelle) reste incontestablement celle qui rencontre le plus de succès. Nous organisons une semaine de chasse à l'affût sur différents territoires, toujours avec un encadrant. 5h de formations sont ensuite nécessaires à un formateur boucher professionnel pour un cours de dépeçage et de découpe, suivi de 3h de cuisine. Cours prodigué par de grands chefs régionaux. Après dégustation, la venaison est ensuite distribuée aux candidats.

### Davy Crockett Camp

La majorité de nos formations ont lieu dans notre Davy Crockett Camp à Kolbsheim ou sur le territoire école du Herrenwald. Les interactions entre jeunes chasseurs, piégeurs et gardes chasses sont permanentes. Beaucoup de jeunes s'orientent rapidement vers le piégeage ou la garderie, ce qui leur permet de rester en contact avec la nature toute l'année.

Toute cette activité dynamise énormément le parc des piégeurs, rebaptisé aujourd'hui Davy Crockett Camp. Plusieurs événements s'y déroulent





tout au long de l'année, qui contribuent fortement à la cohésion des membres de nos associations à travers leurs participations. Un lieu de vie et d'échanges qui nous permet aussi de rencontrer des non-chasseurs.

Fier d'être chasseur, fier d'en maîtriser la majorité des étapes, fier de pouvoir partager dans un bon état d'esprit. Nombre de jeunes permis,

initialement sans contact, ont ainsi pu prendre part et attache auprès d'un territoire ou d'une société de chasse locale cette année encore grâce à l'AJC67. Merci aux anciens de leur donner l'occasion de mettre en pratique ces acquis et de les aider à forger leur propre expérience ! ■

**Philippe Krauth**  
Président de l'AJC

## CONTACTS

Le responsable « jeunes permis »  
**Romain Weinum**  
romain@jeunes-chasseurs.fr

•••••  
Le président  
**Philippe Krauth**  
contact@jeunes-chasseurs.fr

## GROUPEMENT DE GESTION CYNEGETIQUE RIED-SUD

### Procès-verbal de l'Assemblée Générale du GGC Ried-Sud Tenue le 2 Septembre 2022 à l'Auberge du Grenadier à Marckolsheim

**A**près avoir souhaité la bienvenue aux différents membres du groupement et à Christophe Schmitt, Membre du conseil d'administration de la FDC 67 et Membre du GGC Ried Sud et après la partie statutaire, le Président du GGC, Jean-Luc Spiegel dresse un bilan des actions menées depuis 2019. Certes, les Assemblées générales 2020 et 2021 ont été annulées pour cause de crise sanitaire (C19), mais le GGC n'est pas resté inactif pour autant. Ainsi, en 2019, diverses opérations ont été effectuées pour les membres du groupement comme le challenge de tir organisé en mai et remporté par M. Jean-Claude Braun, avec un réglage des carabines au stand de tir du Grubfelt à Sélestat. Cette même année, la distribution des bracelets de chevreuils a été centralisée par le GGC. Du côté des aménagements, 3 tonnes de pierres à sel ont été distribuées. Un challenge « Renard » a aussi été organisé et remporté par M. Schatt, à égalité avec M. Koehly. Ont suivi une sortie au Cyné'Tir, et la messe de St Hubert à Marckolsheim en

décembre a permis de récolter des dons pour l'association St Vincent de Paul.

En 2020, pas d'AG, toutefois, le GGC a acheté des pièges, et la traditionnelle messe de la St Hubert a été remplacée par l'opération « Les chasseurs ont du cœur » pilotée par Anne-Claire Lebigre. Le GGC a offert des sangliers qui ont été découpés par la boucherie Simler et distribués en colis alimentaires par l'association St Vincent de Paul. Deux membres du GGC, Ernest Kracher et Christian Schatt ont été honorés par la FDC 67 pour services rendus à la faune et à la flore...

En 2021, toujours pas d'AG mais les opérations d'achats de pièges et de distribution de pierres à sel ont été reconduites. Des membres du groupement ont participé à l'opération de repeuplement de perdrix grise, menée par la FDC.

Un nouveau challenge « Renard » a également été organisé ainsi qu'une sortie au Cyné'Tir au mois d'octobre.

La même année, Jean Luc Spiegel a été réélu à la présidence, Hubert de Sonnenberg à la vice-présidence et Joseph Latt,

secrétaire. Jean-Claude Braun après 16 années de bons et loyaux services a cédé sa place à Manuel Ginisty pour la gestion des finances et du développement web. Un autre poste « Petit gibier et Piégeage » a été créé et confié à Christian Schatt.

Pour 2022, en plus des actions traditionnelles reconduites, le GGC a décidé l'achat d'un drone équipé d'une caméra thermique. Des essais seront conduits avec le drone de la FDC avant d'engager une telle dépense (5000€ environ). Bien d'autres sujets d'importance ont été évoqués ou débattus comme le SIA par exemple. MM. Lebigre, Carisey et Ginisty se sont portés volontaires pour venir en aide aux chasseurs qui rencontreraient des difficultés pour la création de leur compte personnel.

Christian Schatt commande et gère les stocks des pièges pour le GGC. Les locataires sont invités à le contacter si nécessaire. L'obligation de déclaration annuelle de piégeage est rappelée.

Un état des lieux des dégâts de sangliers sur le GGC est aussi présenté commune par commune. Sur l'ensemble, en 3 ans, les surfaces et les mon-

tants indemnisés ont doublé. On constate aussi des dégâts plus importants dans certaines zones (limites citadines), dus à des dérangements humains (promeneurs/joggeurs), surtout la nuit, ce qui rend plus compliqué les prélèvements. Jean-Luc Spiegel propose de créer un groupe de travail pour sensibiliser les maires à ces nuisances. Suite aux cas de peste porcine détectés en Allemagne à notre frontière, aucune propagation en Alsace n'a été constatée. Les mesures prises par les Allemands ont été rapides, efficaces et drastiques pour canaliser l'épidémie.

Une nouvelle soirée Cyné'Tir sera organisée le 14 octobre et la messe de la St Hubert se déroulera le 19 novembre.

L'opération « Les chasseurs ont du cœur » sera également reconduite. Pour mémoire, 4 sangliers avaient été offerts par le GGC l'année dernière.

L'assemblée s'est terminée autour d'un repas et les discussions se sont poursuivies dans la bonne humeur et la convivialité. ■

## POURQUOI L'IMPOSSIBLE COMPRÉHENSION ENTRE LE MONDE DE LA CHASSE ET SES OPPOSANTS ?

**D**ire que les fondements de notre société, acquis à travers l'histoire avec des piliers construits sur les grands principes de la démocratie, vacillent, tombe dans l'évidence face aux infos en boucle servies chaque jour au petit peuple que nous sommes. L'ordre établi est contesté de partout et quotidiennement, sous couvert de tout et de rien : sous prétexte d'avoir un ADN gaulois, sous l'émergence de plus en plus radicale d'idéologies visionnaires d'un monde meilleur, plus juste, plus égalitaire, plus respectueux de la nature, de ses ressources et de ses êtres. Chaque jour, le concours Lépine des nouvelles idées, avec le plus souvent des arrières pensées de renversement du pouvoir ou du moins de contestation, sont infusées dans les têtes, allant

**“ ARRÊTEZ DE PRENDRE LA CHASSE COMME PRÉTEXTE POUR METTRE À BAS LE POUVOIR POLITIQUE ÉLU DÉMOCRATIQUEMENT. ”**

de l'anticapitalisme à la désobéissance civile, soit autant de totems pour faire monter la radicalité.

Certaines prètent encore à sourire, comme la revendication d'un droit à la paresse, d'autres beaucoup moins, comme celles visant à des changements immédiats.

Dans ces stratégies, aussi faites pour transformer les individus en « followers », pardon suiveurs de clics en clics, instiller la peur s'avère être une arme redoutable. Les faits divers, autour de la mort et des catastrophes naturelles, sont dans ce sens du pain béni. Peur des pandémies, des accidents, de la nutrition, des effets secondaires des vaccins et des médi-



caments, peur d'une perte de pouvoir d'achat, du changement climatique, de l'apocalypse nucléaire, peur de l'autre, de sortir en ville, en boîte, en forêt ou à la campagne, pas une journée sans harcèlement médiatique.

Mais bon sang ! Lâchez-moi ! Arrêtez de me faire la morale autour de l'urgence climatique et de la transformation environnementale ! Laissez-moi vivre avant de me faire penser à mourir ! Arrêtez de prendre la chasse comme prétexte pour mettre à bas le pouvoir politique élu démocratiquement et librement ! Cessez de prendre la chasse pour une cible sur laquelle il est de bon ton de tirer, le plus souvent par des personnes sans expertise !

Arrêtez de me mettre dans des caricatures, d'exploiter des clichés, de me faire passer pour un ivrogne macho, un destructeur du vivant un monopolisateur des espaces naturels. L'activisme n'autorise pas tout ! À commencer par les excès de langage. Faire de la chasse un sujet écopopuliste, en guettant le moindre écart pour occuper l'espace médiatique, est démagogique et ne mène vers aucune solution. Si l'opposition à la chasse

était une incompréhension réciproque, aucun souci : l'écoute, l'explication et la bienveillance mutuelle permettraient d'ouvrir les portes. Ce n'est plus le cas, la campagne électorale des présidentielles a clairement donné le ton, exalter le changement climatique pour obtenir un changement de peuple, dans lequel, en ce qui concerne notre communauté, nous n'avons plus de place. La chasse et sa barbarie d'un autre temps doit relever

**“ SI L'OPPOSITION À LA CHASSE ÉTAIT UNE INCOMPRÉHENSION RÉCIPROQUE, AUCUN SOUCI : L'ÉCOUTE, L'EXPLICATION ET LA BIENVEILLANCE MUTUELLE PERMETTRAIENT D'OUVRIR LES PORTES. ”**

du passé, l'avenir est à l'effacement de toute frontière entre espèce humaine et animale.



La lutte finale n'est donc pas de se mettre d'accord, mais de faire table rase des fondements de notre civilisation avec un objectif pour parvenir à ce nouveau monde : bouter le chasseur hors des territoires. C'est pourquoi, notre milieu peut avoir les meilleurs arguments au monde pour justifier son existence, en l'occurrence sa culture, son langage, son art, son devoir de préservation de la nature, sa science des animaux, ses vertus éducatives, tout cela ne sert plus à rien face au tribunal de la raison écologique. Regardez le débat actuel autour des jours de non-chasse pour soi-disant permettre aux âmes citadines de parcourir à souhait et sans risques monts et vaux. La chasse est le loisir de plein air le plus encadré et contraint. La seule et unique attitude espérée par le chasseur de la part des autres utilisateurs des espaces ouverts à qui rien n'est imposé et surtout, comme ils disent, s'ils «*ont peur*», est qu'ils restent en dehors des zones chassées, le temps d'une traque. La saison des battues est en cours et du matin au soir, nous posons, trimplons des panneaux qui ne servent à rien pour sensibiliser promeneurs et autres sur un danger à parcourir un espace chassé. Nous déclarons aux mairies, à l'OFB et à l'ONF les jours de chasse; nos chiens et

les tirs font du bruit et résonnent au loin; avec la couleur imposée des vêtements nous sommes visibles. Et si d'aventure nous n'en portons pas, nous sommes souvent repérés par ceux qui cherchent à faire le buzz, comme l'a fait récemment l'animaliste-pourfendeur Pierre Rigaux. Le signalement d'une action de chasse en cours devrait, ne serait-ce qu'au titre

“  
**LE SIGNALEMENT  
 D'UNE ACTION DE CHASSE  
 EN COURS DEVRAIT,  
 NE SERAIT-CE QU'AU TITRE  
 DU BONS SENS,  
 AMENER TOUT UN CHACUN  
 À SE DÉTOURNER  
 D'UNE ZONE CHASSÉE.**”

du bons sens, amener tout un chacun à se détourner d'une zone chassée, non seulement pour sa propre sécurité, mais aussi pour ne pas entraver une action reconnue d'utilité publique. Mais voilà, «*l'enfer reste pavé de bonnes intentions*», braver, provoquer une ligne de gilets rouges, perturber l'action de chasse dans l'espoir de sauver des animaux,

deviennent des facteurs dominants. En réalité, quel reproche nous est-il fait dans la revendication actuelle visant à imposer des jours de non-chasse? De nous accaparer l'espace? De créer le danger? Mais quel commentateur, chroniqueur de chaîne radio ou télévisée en continu a posé ce débat sur la désinvolture des promeneurs? Aucun à ma connaissance.

Mais quel parlementaire ou parti politique a osé suggérer l'apposition de panneaux d'interdiction à la place du signalement pour stopper le risque? Aucun à ma connaissance. La seule réponse, (facile), est l'arrêt probable de la chasse le dimanche après-midi en attendant plus. Et les Ponce Pilate de se laver les mains. Pessimiste? Mais non, il nous reste encore une tradition pas encore écorchée dans notre vieille civilisation, celle des bons vœux en fin d'année, alors au diable le climat et le contexte actuel qui ne poussent guère à voir la vie en rose dans un monde meilleur rempli d'humanistes. Que 2023 apporte à chacun son lot de fortune, d'envies et d'espoirs sous la protection et la grâce de saint Hubert, c'est le moins que l'on puisse souhaiter. ■

Léon Rapinat

# CONTACTS FDC 67

## LES ADRESSES MAIL DU PERSONNEL DE LA FDC 67 CHANGENT

Direction	Alexandre Derrez	<a href="mailto:alexandre.derrez@chasseurdefrance.com">alexandre.derrez@chasseurdefrance.com</a>
Rédaction IC 67 et Formations	Alexandra Dick	<a href="mailto:alexandra.dick@chasseurdefrance.com">alexandra.dick@chasseurdefrance.com</a>
<b>Le service technique</b>		
Chef du service technique	Nicolas Braconnier	<a href="mailto:nicolas.braconnier@chasseurdefrance.com">nicolas.braconnier@chasseurdefrance.com</a>
Technicien et formateur	Emmanuel Schnitzler	<a href="mailto:emmanuel.schnitzler@chasseurdefrance.com">emmanuel.schnitzler@chasseurdefrance.com</a>
Technicien et formateur	Valentin Gewinner	<a href="mailto:valentin.gewinner@chasseurdefrance.com">valentin.gewinner@chasseurdefrance.com</a>
Technicien et formateur	Romain Weinum	<a href="mailto:romain.weinum@chasseurdefrance.com">romain.weinum@chasseurdefrance.com</a>
<b>Le service administratif</b>		
Assistante de direction et régie	Valérie Villard	<a href="mailto:valerie.villard@chasseurdefrance.com">valerie.villard@chasseurdefrance.com</a>
Comptable	Camille Ferrer	<a href="mailto:camille.ferrer@chasseurdefrance.com">camille.ferrer@chasseurdefrance.com</a>
Accueil et standard	Amandine Abi-Kenaar	<a href="mailto:amandine.ak@chasseurdefrance.com">amandine.ak@chasseurdefrance.com</a>



## DÉBATS SUR LA CHASSE EN TEMPS DE NEIGE AU MILIEU DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

**A**u milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la chasse en temps de neige faisait débat dans le Bas-Rhin. La loi sur la police de la chasse du 3 mai 1844 interdit la chasse en temps de neige. Cette disposition n'est cependant pas appliquée dans le Bas-Rhin après un avis contraire du Conseil général. En janvier 1855, les chasseurs bas-rhinois soulèvent néan-

moins le débat. Les locataires des chasses domaniales et communales du canton de Sarre-Union et Drulingen adressent une pétition au préfet du Bas-Rhin. Ils déplorent un braconnage généralisé en Alsace Bossue depuis les premières chutes de neige. Des braconniers profitent de la forte quantité de neige qui recouvre le sol et qui dissuade les gardes-chasse à patrouiller dans la campagne. Cer-

tains braconniers auraient tué jusqu'à douze lièvres par jour. De plus, comme la chasse est interdite chaque année par temps de neige dans le

**“ CERTAINS  
BRACONNERS  
AURAIENT TUÉ JUSQU'À  
DOUZE LIÈVRES  
PAR JOUR. ”**

département limitrophe de la Meurthe-et-Moselle, les chasseurs lorrains viennent dans le Bas-Rhin. D'après les chasseurs d'Alsace Bossue, leurs homologues «*se ruent sur nos banlieues et détruisent ainsi sous nos yeux et la chasse actuelle et l'espoir de celle de la campagne prochaine*». En conséquence, ils demandent au préfet d'interdire la chasse en plaine en temps de neige voire dans tout le Bas-Rhin.



## Des abus en temps de neige

Les autorités préfectorales mènent une rapide enquête. L'inspecteur des forêts de La Petite Pierre confirme au mois de février 1855 les propos des chasseurs. Des abus sont avérés dans certaines communes où le droit de chasse n'a pas été loué et où la chasse est donc permise à tout individu muni d'un permis de chasse. Ces chasseurs turent profit de leur activité en revendant ensuite le gibier. L'abondance de la neige favorise également les braconniers qui suivent les traces des lièvres et parviennent à en capturer un assez grand nombre.

L'inspecteur des forêts estime qu'une interdiction de la chasse en temps de neige serait une mesure bénéfique pour le gibier et les véritables chasseurs. En effet, elle empêcherait la destruction des lièvres et serait favorablement accueillie par tous les véritables amateurs de chasse. Cepen-

à conserver suffisamment du gibier pour se donner le plaisir de le poursuivre, payent quelquefois assez cher le droit de chasse. Il ne serait pas juste de les en priver pendant la période de neige. Il conclut en proposant que la chasse pourrait être interdite en temps de neige c'est-à-dire lorsque la terre est suffisamment couverte pour permettre de suivre le gibier à la trace, sur toutes les terres où le droit de chasse est librement exercé. En revanche, elle continuerait d'être permise sur les terrains loués ou conservés par les propriétaires, de même que sur les cours d'eau et dans les forêts.

### Concertation avec le Haut-Rhin

Au cours du mois de décembre suivant, une nouvelle pétition arrive sur le bureau du préfet. Les adjudicataires de chasse de l'arrondissement de Wissembourg demandent la fermeture de la chasse en plaine en temps de neige. Le

son département. Aucune réclamation n'était parvenue à l'autorité préfectorale à cet égard avant l'année 1855. Or, quelques propriétaires de chasse se fondant sur la quantité de gibier détruite en 1854-1855, saison où la neige a couvert la terre pendant près de deux mois, ont demandé la mise à exécution de la loi du 3 mai 1844. Avant de statuer, il désire connaître les dispositions prises dans le Haut-Rhin. Dès décembre 1853, le préfet du Haut-Rhin a interdit la chasse en temps de neige dans toute l'étendue du département à l'exception de la chasse du canard sauvage sur les marais, étangs, rivières. Il avoue que son arrêté a soulevé de nombreuses réclamations fondées sur l'impossibilité pour les locataires des chasses dans les forêts de l'Etat et des communes d'exercer leurs droits dans un département où la neige séjourne très longtemps. En conséquence, il a modifié son arrêté en autorisant la chasse au chien courant en forêt en temps de neige.

### Une exception pour les adjudicataires des chasses

En décembre 1855, puis en novembre 1856, le préfet du Bas-Rhin Stanislas Migneret promulgue un arrêté restrictif. Il décide que l'exercice de la chasse, en temps de neige, sera interdit dans toute l'étendue du département du Bas-Rhin. Il admet cependant quelques exceptions pour la chasse aux chiens courants dans les forêts, la chasse aux canards sauvages sur les fleuves, rivières, marais et étangs, et pour la destruction des animaux malfaisants et nuisibles tels que les loups, chats sauvages, renards, fouines, martres, putois et belettes.

Deux ans plus tard, en 1858,

le préfet du Bas-Rhin élargit quelque peu les possibilités de chasser par temps de neige. En effet, on lui a fait savoir que dans plusieurs communes, la chasse est louée à des sociétés de chasseurs qui, au lieu de l'exercer d'une manière continue et individuelle, ne chassent qu'en battue pendant la saison hivernale. Or, ce mode de chasse favorise la multiplication du gibier pendant la majeure partie de l'année et exposerait les

“ L'INTERDICTION DES BATTUES HIVERNALES FAVORISE LA MULTIPLICATION DU GIBIER PENDANT LA MAJEURE PARTIE DE L'ANNÉE. ”

récoltes à des dommages considérables, s'il n'était pas permis de le détruire pendant les hivers rigoureux. Il convient donc de concilier la réglementation avec la tradition locale des battues hivernales.

En conséquence, les dispositions antérieures sont maintenues mais une dérogation est prévue pour les chasses en plaine sous forme de traques dans les communes où la chasse est louée. Néanmoins, la battue ne pourra se dérouler qu'une fois par dans chaque lot de chasse sous la direction de l'adjudicataire. Celui-ci devra en avertir le maire de la commune et le commandant de la gendarmerie avec la liste détaillée des chasseurs participants.

Les adjudicataires des chasses en Alsace obtenaient ainsi une juste reconnaissance de leurs droits et de leur bonne gestion de la faune de la part des autorités.

Philippe Jéhin



“ LA CHASSE POURRAIT ÊTRE INTERDITE EN TEMPS DE NEIGE, LORSQUE LA TERRE EST SUFFISAMMENT COUVERTE POUR PERMETTRE DE SUIVRE LE GIBIER À LA TRACE. ”

dant, il convient d'éviter que cette interdiction n'entrave l'activité des adjudicataires légitimes. Le forestier souligne que ces derniers ont intérêt

à ce que le préfet du Bas-Rhin consulte alors son collègue du Haut-Rhin après avoir précisé que la chasse en temps de neige n'a jamais été interdite dans



## “Appel à l’union des chasseurs”

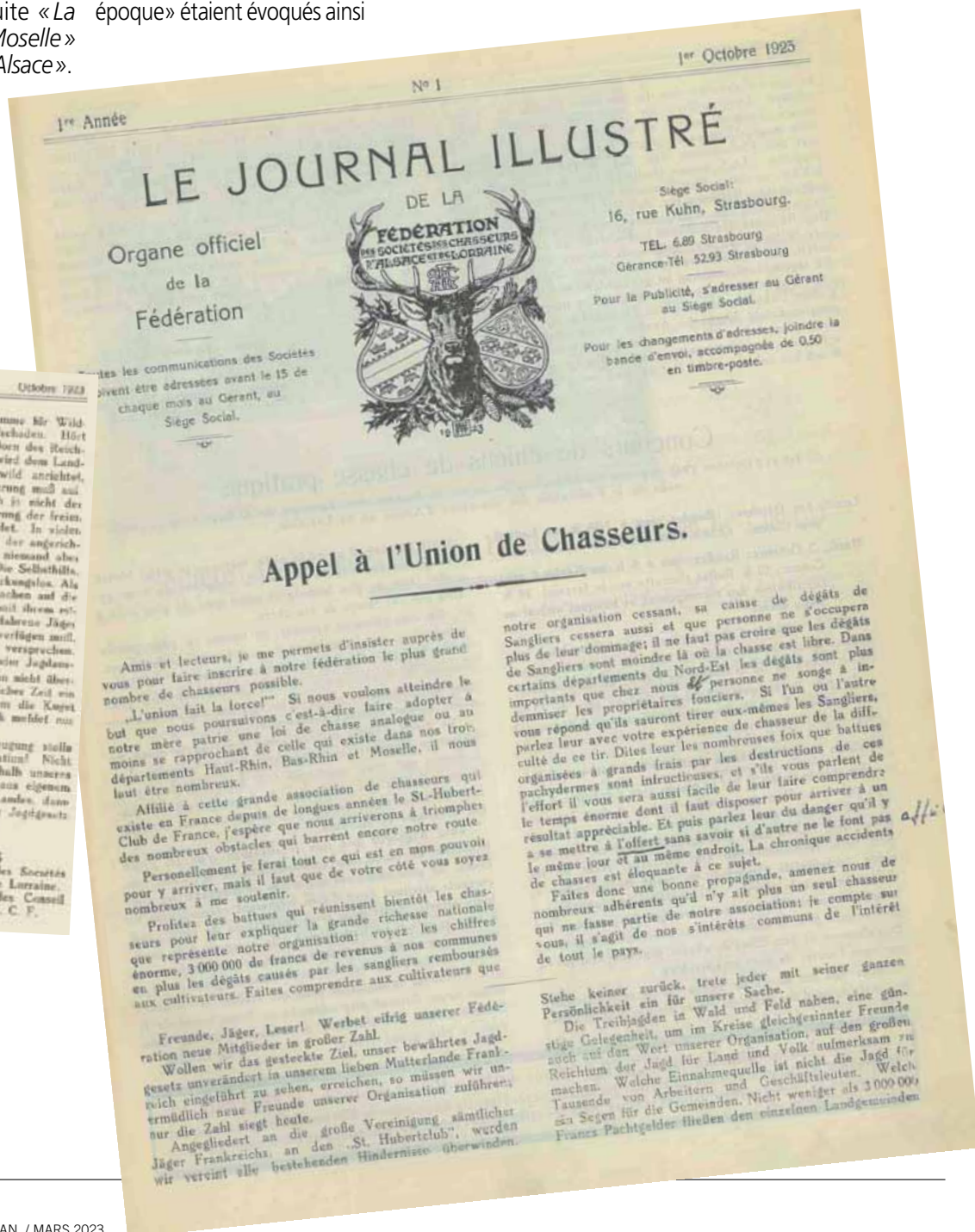
C'est avec ce vibrant message que M. Amann-Frimery, alors président de la fédération des sociétés des chasseurs d'Alsace et de Lorraine, lançait en octobre 1923 le premier Journal Illustré, organe de communication officiel de la fédération, qui deviendra par la suite « *La Chasse en Alsace-Moselle* » puis « *La Chasse en Alsace* ».

Cet éditto, que vous pouvez (re) découvrir aujourd'hui, presque 100 ans plus tard aurait pu être écrit il y a deux jours. L'on y parlait déjà d'union des chasseurs, d'indemnisation des dégâts de sangliers et de la difficulté de réguler Sus Scrofa. Les accidents de chasse, alors nombreux à cette époque» étaient évoqués ainsi

que la manne financière que les chasseurs apportaient aux communes.

Nos opposants et nos politiques actuels apportent malheureusement aujourd'hui la seule note discordante de ce discours qui réside dans la conclusion «Faites donc une

bonne propagande, amenez nous de nombreux adhérents, qu'il n'y ait plus un seul chasseur qui ne fasse partie de notre association ; je compte sur vous, **il s'agit de nos intérêts communs, de l'intérêt de tout le pays.** ■



zu ganz abgesehen von der enormen Summe der Wildschaden, hauptsächlich die Schwarzwildschaden. Hört unsere Organisation auf, so wird dieser Bogen des Reichtums unseres Landes versiegen. Niemand wird dem Landwirt den Fuchschaden, dem das Schwarzwild anrichtet, vergüten. Auch unsere ländliche Bevölkerung muß auf geküßt werden. Der Landwirte Bevölkerung muß auf trügerischen Hoffnung hin, daß mit Einführung der freien Jagdausübung der Wildschaden verschwindet. In vielen Departements des Nordens und Ostens ist der angrichtete Wildschaden weit größer als bei uns, niemand aber bereit, dem Fuchsbreiter zu entschädigen. Die Selbsthilfe, die eigene Jagdausübung ist größtenteils wirkungslos. Als Jäger brauchen wir nur aufmerksam zu machen auf die großen Unkosten organisierter Treibjagden mit ihrem minimalen Erfolg. Bleibt der Anreiz! Jeder erfahrenen Jäger weiß, über welche Unannehmlichkeiten man verfügen muß, will man sich einigermassen Erfolg versprechen. Weint hin auf die große Gefahr, sich bei treuen Jagdausübung auf den Anreiz zu begnügen wenn man nicht überzeugt ist, daß nicht am selben Orte zu gleicher Zeit ein anderer dem begehrten Wild aufwartet, denn die Kraft alles leicht im Huhre sitzt. Die Jagdchronik meldet nur zu oft Todesfälle solcher Art.

Freunde, Jäger, Leser! In voller Überzeugung stelle ich mich daher in den Dienst unserer Organisation! Nicht ein einziger Jäger des Elsasses darf außerhalb unseres Verbandes bleiben! Jeder werde Mitglied aus eigenem Interesse und im Interesse des gesamten Landes, dann wird der Erfolg nicht ausbleiben und unser Jagdgewalt beherrschend für unser Mutterland werden.

„L'union fait la force!“

Amann-Frimery  
Président de la Fédération des Sociétés des chasseurs d'Alsace et de Lorraine.  
Vice-Président et membre du Conseil d'administration du S. H. C. F.

Extraits du Journal illustré du mois d'octobre 1923





# EXPOSITION DES TROPHÉES de cerfs et de daims

## Hinsbourg

Salle des fêtes



Samedi 25 et dimanche 26 février 2023

## OPÉRATION POMMIERS

Cette année encore, ce sont 216 jeunes pommiers qui ont été plantés sur 18 lots. D'ici quelques années, leurs fruits régaleront la faune sauvage... Encore merci à tous les locataires qui année après année aménagent et enrichissent les territoires.



## Procès-Verbal du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin

### du 26 septembre 2022 à 19h à Geudertheim

#### Membres du Bureau présents :

Frédéric Oby (*Président*),  
Aliette Schaeffer  
(*Vice-Présidente*),  
Christian Muller  
(*Vice-Président*),  
Marc Schirer (*Secrétaire*),  
Samuel Balzer (*Trésorier*),  
Pascal Kentzinger  
(*Trésorier-Adjoint*)

#### Administrateurs présents :

Patrick Caussade,  
Christian Heckel,  
Bruno Keiff,  
Charles Kleiber,  
Bernard Schnitzler,  
Éric Trendel,  
Roland Vetter

#### Absents excusés :

Michel Pax  
(*pouvoir à Frédéric Oby*),  
Roland Schoeffler  
(*pouvoir à Patrick  
Caussade*),  
Christophe Schmitt  
(*pouvoir à Christian Muller*)

#### Invité :

Alexandre Derrez  
(Directeur)

#### 1. Approbation du PV du CA du 25 juillet 2022

Le procès-verbal du CA du 25 juillet 2022 est adopté à l'unanimité.

#### 2. Reste à charge projets de plantations de haies Agribiodiv'Est

Compte tenu du retrait de REFORESTATION du projet, il resterait à la charge des locataires de chasse, au titre des plantations de haies, une somme d'environ 9 600€. La FDC décide à titre exceptionnel de prendre en charge ce montant.

#### 3. Subvention fournitures de pommiers et plants d'arbustes

La FDC subventionnera au titre de l'opération Buissons, les kits de protection ainsi que les plants à raison de 5€ pièce le lot. Les pommiers seront vendus au prix d'achat.

#### 4. Point achat véhicule technicien

Il est décidé de faire l'acquisition d'un pick-up (marque à définir) qui sera affecté au service technique.

#### 5. Téléphonie

La société ATS propose de centraliser toute la téléphonie pour environ 550€ par

mois. La comptabilité fera une étude comparative par rapport à ce qui est actuellement payé en centralisant toutes les factures.

#### 6. Informatique

Un partenariat a été conclu avec un informaticien qui intervient en freelance, dans le but de mettre à jour toute notre informatique.

#### 7. Réunion de l'AINC du 10 octobre 2022

Christian Muller représentera la FDC à la réunion de l'AINC.

#### 8. Messe de Saint Hubert à la cathédrale de Strasbourg le 4 novembre 2022

Le cocktail de la messe de Saint Hubert sera organisé par la FDC en partenariat avec les Etoiles d'Alsace, les Louvetiers et l'ABRCGG pour environ 150 invités.

Cette décision est prise suite au refus de Madame la Maire de Strasbourg d'accueillir les chasseurs à la Mairie à l'occasion de la messe de Saint Hubert.

#### 9. Jour de réunion (définition du calendrier)

Il est décidé de fixer les prochains conseils tous les premiers lundis du mois et pour la première fois le lundi 7 novembre 2022 (toujours à

19 heures).

#### 10. Services civiques

Sur les différents services civiques qui se sont annoncés, aucun des profils reçus à ce jour ne correspond aux profils souhaités. Les recherches se poursuivent.

#### 11. Dégâts de sangliers

La position de toutes les FDC de France, hormis les trois départements de l'Est, est de fermer les guichets à compter du premier novembre et de ne plus indemniser les dégâts. Au niveau de nos trois départements à loi locale, une position commune sera recherchée.

#### 12. Cyné'Tir

Une carte de fidélité a été mise en place comme décidé et a été adressée aux utilisateurs. Un onduteur a été installé, ce qui a mis fin aux différentes pannes qui se produisaient.

#### 13. Subventions

ACABR: 1 500€. GGC du Pays de Hanau: 1 500€. La Gilloise: la demande de subvention relève du GGC concerné.

*Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.*



# BIWI IDENTIFICATION DU GIBIER

RUBBER • PLASTIC • SILICONE

**BIWI SA**  
 • Route de la Transjurane 22  
 • CH-2855 Glovelier  
 • Tél.: +41 (0) 32 427 02 00  
 • Fax: +41 (0) 32 427 02 01  
 • info@biwi.ch  
 • www.biwi.ch

4, RUE DES ÉCOLES  
67240 SCHIRRHEIN

**ALPENHEAT**  
**SWEDTEAM**  
**JAGDHUND**

**HIKMICRO**  
 Thermal Monoculars, Binoculars, Scopes

**OUVERTURE DU MAGASIN**  
 Lundi : sur RDV  
 Mardi au vendredi : 10h à 12h et 14 à 18h  
 Samedi : 10h à 12h et 14 à 16 h  
 Tel: 06.29.57.41.44

**ESPACE-chasse**  
 AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE  
 MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS  
 CYNÉGÉTIQUE  
 VÊTEMENTS DE CHASSE

Vivez votre passion en toute tranquillité !

**ASSURANCES G2D**  
 Grebmayer  
 Dreyer  
 Dibourg

**Multirisque Association de Chasse**  
 (Association – Groupement – Titulaire de Chasse)

- ✓ **Dommages aux biens de l'Association** : Chalet de chasse – dépôts et leur contenu, y compris chambres froides et venaisons.
- ✓ **Responsabilité Civile Association de chasse** (organisateur de battues – Rabatteurs – dégâts de gibiers – installation de chasse – menus travaux d'entretien et réparation – vente de venaison)
- ✓ **Responsabilité Civile Dirigeants d'Association**
- ✓ **Protection Juridique Association**
- ✓ **Accidents corporels**

**L'Assurance Chasse Allianz**  
 Un large choix de garanties pour une couverture complète.

**Allianz**

**A vos côtés dans les agences de :**

**67160 WISSEMBOURG** - 11 Rue de la République - Tél. : 03.88.54.87.54  
**67120 MOLSHEIM** - 34 Rue de la Boucherie - Tél. : 03.88.38.61.61  
**67310 WASSÉLONNE** - 81 Rue du Gal de Gaulle - Tél. : 03.88.20.26.58  
**68920 COLMAR** - 132 Route de ROUFFACH - Tel. : 03.89.41.75.83

**Service Chasse :**  
 mail : [grebmayer.wissembourg@allianz.fr](mailto:grebmayer.wissembourg@allianz.fr)

Immatriculé à l'Orias sous le n°19000645 (site : [www.orias.fr](http://www.orias.fr))  
 Exerce, sous le contrôle de l'ACPR : 4 Place de Budapest – CS 92459 – 75436 PARIS Cedex 09

**EBER distribution**

**Large choix de miradors d'affût et d'échelles de battues.  
 Prix attractifs à découvrir sans tarder!**

11, rue des Prunelles  
 ZA des Prunelles  
 67120 Dorlisheim  
 Tél: 06.85.53.97.03  
 Du Lundi au Vendredi 9h00 - 12h00 / 14h00-19h00  
[www.hillman.fr](http://www.hillman.fr)

## Procès-Verbal du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin du 7 novembre 2022 à 19h à Geuderthheim

### Membres du Bureau présents :

Frédéric Obry (*Président*),  
Aliette Schaeffer  
(*Vice-Présidente*),  
Christian Muller  
(*Vice-Président*),  
Marc Schirer (*Secrétaire*),  
Samuel Balzer (*Trésorier*),  
Pascal Kentzinger  
(*Trésorier-Adjoint*)

### Administrateurs présents :

Patrick Caussade,  
Christian Heckel,  
Bruno Keiff,  
Christophe Schmitt,  
Charles Kleiber,  
Bernard Schnitzler,  
Éric Trendel

### Absents excusés :

Michel Pax  
(*pouvoir à Marc Schirer*),  
Roland Schoeffler  
(*pouvoir à Patrick Caussade*),  
Roland Vetter  
(*pouvoir à Aliette Schaeffer*)

### Invité :

Alexandre Derrez (*Directeur*),  
Thierry Foessel  
(*Expert-comptable*),  
Guy Troffer-Charlier  
(*Commissaire aux comptes*)

### 1. Arrêté du bilan clos au 30 juin 2022

Monsieur Foessel expose les points marquants du bilan clos au 30.06.2022 dont un exemplaire est distribué à chacun des membres présents et répond à l'ensemble des questions qui lui sont posées.

Monsieur Troffer-Charlier détaille de son côté le contenu de la mission du commissaire aux comptes et confirme que les contrôles opérés n'ont révélé aucune anomalie.

### 2. Approbation du PV du CA du 26 septembre 2022

Le procès-verbal du CA du 26 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

### 3. Point informatique

Le parc informatique est en fin de vie et sera intégralement renouvelé avec un nouveau partenaire, étant précisé que le partenariat avec la Société OCI prendra fin au courant de l'exercice 2023.

### 4. Assurance Chasse Guichet Unique

La FDC 67 envisage de proposer à ses adhérents une assurance chasse que le chasseur pourra

souscrire s'il le souhaite au moment de la validation de son permis de chasser, à l'instar de ce qui se pratique déjà dans un certain nombre de fédérations de chasseurs.

Plusieurs courtiers ont déjà été consultés.  
La réflexion se poursuit.

### 5. Forêt du Herrenwald

Pour fluidifier la participation des jeunes chasseurs aux battues du Herrenwald, il sera créé un comité de trois jeunes chasseurs qui gèrera, sous la présidence de Bernard SCHNITZLER, l'inscription des participants aux battues. La forêt est d'autre part en train de dépérir par endroits et nécessite des travaux d'entretien. Il est décidé de mettre en place un plan simple de gestion qui sera signé avec le CNPF, ce qui permettra d'améliorer sensiblement la qualité cynégétique du territoire.

### 6. Négociations Cahier des Charges des Chasses Communales

Une première réunion a eu lieu à la DDT avec les représentants des maires, des agriculteurs, de la forêt privée, de l'ONF et des associations écologistes. Plusieurs

réunions sont prévues prochainement dont nous rendrons compte.

### 7. Débriefing messe de Saint Hubert

La messe de Saint Hubert à la cathédrale de Strasbourg a été une réussite aux dires de tous les participants, de même que le cocktail offert à la CCI.

### 8. ICE

La FDC 67 engage une action relative aux ICE sur les zones à enjeux, afin de pouvoir suivre l'évolution de l'espèce cervidés.

### 9. Divers

SIA : selon les services préfectoraux, il appartient à présent aux chasseurs de remplir leur râtelier virtuel dans l'hypothèse où leurs armes n'y figureraient pas encore. Il est décidé de fixer l'exposition de trophées au 24 février 2023 (inauguration) et les 25 et 26 février 2023 (exposition). L'assemblée générale de la FDC 67 est fixée au 15 avril 2023 à Geuderthheim.

*Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.* ■

## UDUCR 67

### Liste des conducteurs UDUCR 67 nouvellement formés.

Ils viennent compléter la liste qui figure dans votre petit carnet vert 2022/2023.

Gumbrechtshoffen	M. Gilles Jaulent – 37 rue des Pigeons – 06 26 12 20 75
Oberhaslach	M. Stéphane Beuret – 06 07 06 37 95
Lièpvre	M. Sébastien Bleyel – 49 rue Clemenceau – 06 16 38 26 95
Ebersheim	Mme Mélanie Hils – 38 route de Muttersholtz – 06 59 71 35 42
Hoenheim	M. Dominique Schott – 5 rue Joliot Curie – 06 65 47 32 25
Ottrott	M. Christian Zeller – 7a rue des Fleurs – 06 25 50 08 96
Diebling	M. Nicolas Fritz – 85 rue principale – 06 27 16 75 81



**L'ARMURERIE DE LA VALLEE**

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023 !

**Soldes 2023** **Soldes 2023**

**2859€**  
Pulsar Thermion2 XQ50

**4130€**  
Pulsar Thermion2 XQ50

**1799€**  
Hikmicro Thunder TH25

**Soldes 2023** **Soldes 2023**

**VOYAGE DE CHASSE EN TURQUIE**  
Vous rêvez d'un Voyage de chasse, nous réalisons votre rêve !  
Battue aux sangliers / Approche à l'Attila Cerf d'Anatolie ou Bezoar Ibx à l'approche  
Merci de contacter :  
**Alex DEMIR au 06.35.27.34.95 ou Rachel et Frédéric RENARD, à votre service.**

**NATURA VALLÉE - 118 AVENUE DE LA GARE - 67130 SCHIRMECK**  
TÉL.: 09 60 12 08 90 - Mail : naturavallee@orange.fr  
**www.naturavallee.com**

**PNEUS & SERVICES METZGER**

**TOURISME • POIDS-LOURDS • AGRICOLE • GÉNIE-CIVIL • MANUTENTION •**

**VENTE & MONTAGE**

**PNEUS METZGER**  
121 rue du Général Leclerc - 67540 OSTWALD  
Tél. : 03 88 30 22 72 - Fax : 03 88 30 22 55  
www.pneus-metzger.fr - infos@pneusmetzger.fr

**CENTRE QUALITE MICHELIN**  
**MICHELIN SERVICE FORD**

**PARMENTIER IMPRIMEURS**

**concepteurs de votre communication**

1 rue Gutenberg 67610 LA WANTZENAU  
info@parmentier-imprimeurs.com  
www.parmentier-imprimeurs.com  
**03 88 96 31 69**

Le conseil et l'expertise en :

- + OFFSET
- + ROTO
- + NUMÉRIQUE
- + ÉTIQUETTES ADHÉSIVES
- + STUDIO GRAPHIQUE
- + PACKAGING
- + ROUTAGE ET LOGISTIQUE
- + CO-PACKING ET SERVICES

**VOTRE IMPRIMEUR 100% ECO-RESPONSABLE**

CONSEIL & OPTIMISATION  
IMPRESSION OFFSET & NUMÉRIQUE  
LOGISTIQUE SUR MESURE  
CREATION GRAPHIQUE



## LE BROCARD DE MA VIE

Cela fait maintenant un an que je suis titulaire du permis de chasser et cet été, mon père et moi sommes partis pour un séjour de chasse dans l'une de nos belles régions de France afin de partager notre passion. C'est lors de ce séjour que j'ai pu prélever un brocard exceptionnel, certainement « *le brocard de ma vie* ». Après plusieurs approches dans le pré et en lisière de forêt, nous sommes tombés « nez à nez » avec ce splendide chevreuil qui se tenait majestueusement à 180m de moi. Je pose alors ma canne de pirsch et réalise un très beau tir, accompagnée de mon papa et de ma 243 win. Arrivés sur place, c'est avec beaucoup d'émotions et de joie nous nous recueillons devant le magnifique animal qui sera par la suite coté officiellement médaille d'or. J'en suis très heureuse et fière, et je tiens à remercier mon père pour ces belles journées passées en sa compagnie.

*Et Waidmanns'heil !*

*Manon Michel*



## Messes de Saint-Hubert



### Strasbourg

Le vendredi 4 novembre, le Groupement Départemental des Officiers de Louveterie du Bas-Rhin s'est à nouveau associé à l'Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier pour organiser la traditionnelle messe de Saint-Hubert à la Cathédrale de Strasbourg.

Célébrée par l'Archiprêtre Didier Muntzinger, la cérémonie religieuse a été rehaussée par les sonneurs de Trompes du « Rallye Trompes Saint-Laurent de Holtzheim, le Rallye Trompes Moselle-Sarre de Metz ainsi que le groupe de cornistes de l'ABRCGG. Dans son homélie, l'Archiprêtre après avoir conté l'his-

toire de St Hubert, nous a rappelé que les chasseurs, au plus proche de la nature, en étaient les architectes et jardiniers et que leur gestion, quotidienne, faisait d'eux des écologistes, et qu'en cela ils méritaient le plus grand respect.

Avis partagé par Jean-Luc Ries, président des louvetiers, qui a souhaité que « *tous ici présents, chasseurs ou non chasseurs, pour l'avenir de notre planète soyons des protecteurs et non des prédateurs, pour que nous semions la beauté et non la pollution et la destruction. Tout le reste est philosophie.* »

À l'issue de la cérémonie, et comme le veut la coutume, la bénédiction des chiens a eu lieu sur le parvis de la cathédrale. L'Archiprêtre Muntzin-

ger nous a alors confié qu'il avait reçu de nombreux appels après la publication dans la presse locale de l'annonce de la messe pour cette étonnante tradition. Il a dû rappeler à ses ouailles que seuls les chiens (de chasse) étaient concernés « *et qu'il reporterait à plus tard la bénédiction des poissons rouges et des hamsters.* »

De l'avis de tous, cette messe fut probablement la plus belle depuis qu'elle est célébrée en Notre Dame de Strasbourg, tant le prêche, les chants et la ferveur, palpable, qui sourdait de l'assistance « *prenaient aux tripes* ». ■





## Triembach au Val

Saint Hubert fait encore des miracles. En son nom, pour son histoire et la légende qui en découle, la Messe célébrée en son honneur le samedi 19 novembre à Triembach-au-Val, a réuni de nombreux fidèles, chasseurs et non chasseurs, au-delà de tous les clivages. Est-ce pour cette raison que le GGC de l'Ungersberg et du Haut-Koenigsbourg tient à pérenniser cette tradition spirituelle et cynégétique ? Sans aucun doute, mais c'est aussi parce que les morceaux liturgiques, interprétés par les

cornistes de l'ABRCGG alternant avec les chants choraux, donnent à cette célébration une dimension poignante. Savez-vous que ce groupe est le seul en Alsace, et peut-être même en France, qui perpétue la coutume du cor de chasse à tir, totalement en accord avec la chasse pratiquée dans notre région ?

Le prêtre, nouveau venu dans la paroisse, nous a encouragés à la tolérance. Convaincu par cette fête de Saint Hubert qu'il découvrait, il nous a d'ores et déjà donné rendez-vous pour



l'année prochaine. À l'issue de la cérémonie, M. Christian Muller, vice-président de la FDC 67 et président du GGC, a convié l'assemblée à une collation servie dans la salle communale. Son invitation a été entendue et appréciée,

car la salle était comble et l'ambiance chaleureuse et musicale, grâce aux cornistes qui se sont lancés dans un concert improvisé, en toute simplicité. ■

Dominique Ludwig

## Trimbach

Retrouver les Trimbachois et Trimbachois pour honorer Saint Hubert est toujours un plaisir pour les Cornistes de l'ABRCGG et leurs suiveurs. Le charme de ce village du nord du Bas-Rhin, l'accueil chaleureux des organisateurs, l'église perchée au centre du village où le prêtre célèbre une messe inspirante pour les nombreux fidèles présents, tout concourt à la réussite de cette cérémonie.

Organisée le samedi 5 novembre, par le conseil de fabrique de la paroisse de Trimbach-Kaidenbourg, le recueillement était perceptible lorsque les cors de chasse à tir ont accueilli le prêtre, précédé des servants de messe. Mais ce que nous retiendrons tout particulièrement de cette messe ponctuée de morceaux liturgiques interprétés par la chorale, l'organiste et les cor-

nistes, ce sont les paroles du prêtre, captivantes, à la fois traditionnelles et modernes, dont voici un extrait :

« L'interprétation de la légende de Saint Hubert ne nous invite pas à être anti-chasse mais à nous méfier de tout excès, qu'il s'agisse de chasse ou de football... » Les maîtres, accompagnés de leurs chiens, étaient un peu plus nombreux cette année, espérant que la bénédiction en Saint Hubert de leurs compagnons, les protégés de toutes vicissitudes. La soirée s'est terminée tard dans la salle communale où des tartes flambées trois étoiles, des knacks et des pâtisseries « maison » étaient proposées aux convives, leur permettant, tout en se régaland, de contribuer à l'entretien des églises de Kaidenbourg et Trimbach. ■

Dominique Ludwig



## Mackenheim

C'est le samedi 19 novembre, que le GGC du Ried Sud, présidé par M. Jean-Luc Spiegel a organisé une messe en l'honneur de Saint-Hubert. Lors de la célébration de la messe, dite par le père Breesé, l'Église St Etienne de Mackenheim, somptueusement décorée de trophées exceptionnels a joyeusement résonné grâce aux fanfares interprétées par les sonneurs des trompes de chasse d'Ammerschwahr, pour le plus grand bonheur de tous.



À l'issue de la messe, et après que les sonneurs se furent encore produits sur le parvis de l'église, un vin chaud, servi au profit de l'Association St Vincent de Paul de Marckolsheim, a permis de recueillir de nombreux dons. ■

## Sarre-Union

Le 5 novembre 2022, à 18h30, la messe de St Hubert a été célébrée en l'église de Sarre-Union par l'abbé Boniface avec le concours de la chorale et des sonneurs du rallye St Laurent de Holtzheim, en présence de très nombreux participants, chasseurs et non chasseurs, et, du Président de la fédération des chasseurs du Bas-Rhin Frédéric Obry. La cérémonie a été clôturée sur le parvis par la bénédiction des chiens, suivie par une distribution de la brioche de l'amitié avec le

concours de nombreux bénévoles. Roland Soullié au nom du comité directeur du GGC Alsace bos-sue a retracé l'origine de la légende de St Hubert et a chaleureusement remercié l'ensemble des participants. Compte tenu du succès de l'opération, la date du 4 novembre a été retenue pour la messe de St Hubert pour l'année prochaine. ■







En 2022, 25 candidats au permis de chasser ont obtenu la note maximale de 31/31. Nous les en félicitons chaleureusement et vous en présentons quelques-uns.



*François Meyer*



*Frank Schoch*



*Gilles Angsthelm*



*Jean-Frédéric Mehl*



*Jérôme Stauffer*



*Sarah Tortroteau*



*Sylvain Mouchet*



*Philippe Watzky*



*Nicolas De Narkevitch*



*Régis Roeckel*



*Mathias Bristielle*



*Sylvain Hasenfratz*



*Jean-Luc Litt*



*Thibault Marter*

## BRAVO À TOUS !



# Le Cerf de père en fils

Franck et Julien Picot

La passion pour la photo, la nature et tout particulièrement le cerf est un héritage que Franck et son fils Julien partagent au quotidien depuis de nombreuses années. C'est cette même passion qui les pousse à cumuler des milliers d'heures à l'affût pour voir, suivre et photographier cette espèce par tous les temps et en toutes saisons. Animal emblématique, symbole d'une nature authentique et sauvage, il est devenu le bouc émissaire par excellence d'un certain nombre d'opposants qui se verraient bien l'éradiquer à des fins purement mercantiles. Face aux enjeux de demain et au combat visant à défendre le cerf, Franck et Julien ont regroupé leurs plus belles photos au cœur d'un projet qui résonne comme un plaidoyer pour cet animal avec une préface signée par Guy Bonnet, sommité en la matière. C'est un livre militant et engagé, pensé comme un outil de communication que les chasseurs pourront utiliser à bon escient pour communiquer, fédérer, et rassembler.

Cet ouvrage est à classer dans la catégorie "beaux livres" avec son format de 30x24 cm, ses 176 pages alternant photos et textes ainsi que la qualité des matériaux choisis.

Il a été édité en nombre limité. Vous pouvez le commander directement auprès des auteurs soit par téléphone au 06 30 28 13 08 soit par mail à l'adresse [lecerfdepereenfiles@gmail.com](mailto:lecerfdepereenfiles@gmail.com)

**Prix: 40,00€.** Remise en main propre ou envoi avec frais de port.

Si des personnes sont intéressées par de commandes groupées lors des we de battues par exemple, Julien est disposé à venir rencontrer les gens sur place en fonction de ses disponibilités.



## Bon de commande

Je commande ..... exemplaire(s) du livre « **Le Cerf de père en fils** » au prix de 40€ l'unité + frais de port ..... €, soit au total .....

Mme, M .....

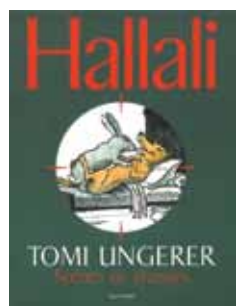
Adresse de livraison: .....

.....

Tél. .... Mail: .....

Je joins à ce bon un chèque de: .....

A l'ordre de Julien PICOT et je renvoie le tout à l'adresse suivante:  
**Julien PICOT, 1 rue du cerf 68770 Ammerschwyr**



## Hallali

Tomi Ungerer

Élucubrations artistiques et humoristiques sur la chasse, inspirées d'un relais incontournable de chasse en Forêt Noire le « Spielweg ». Tous les dessins ont été réalisés sur place, inspirés par

l'atmosphère de cet endroit qui est tout entier imprégné de traditions de chasse et du respect de la nature.

Édition originale limitée, hors commerce, prix exceptionnel.  
Disponible à la FDC 67 – **20,00€** – Collector

## Un chasseur en campagne

Willy Schraen

Le Président de la FNC s'exprime largement sur l'avenir de la chasse et de la ruralité. Ses nombreuses rencontres au sommet de l'État lui ont permis de faire entrer la chasse dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Sa combativité a provoqué la réaction de tous ceux qui militent pour l'abrogation de la chasse en France: animalistes, antispécistes, végétariens, etc. Il assure pourtant que les chasseurs sont les premiers écologistes de France.

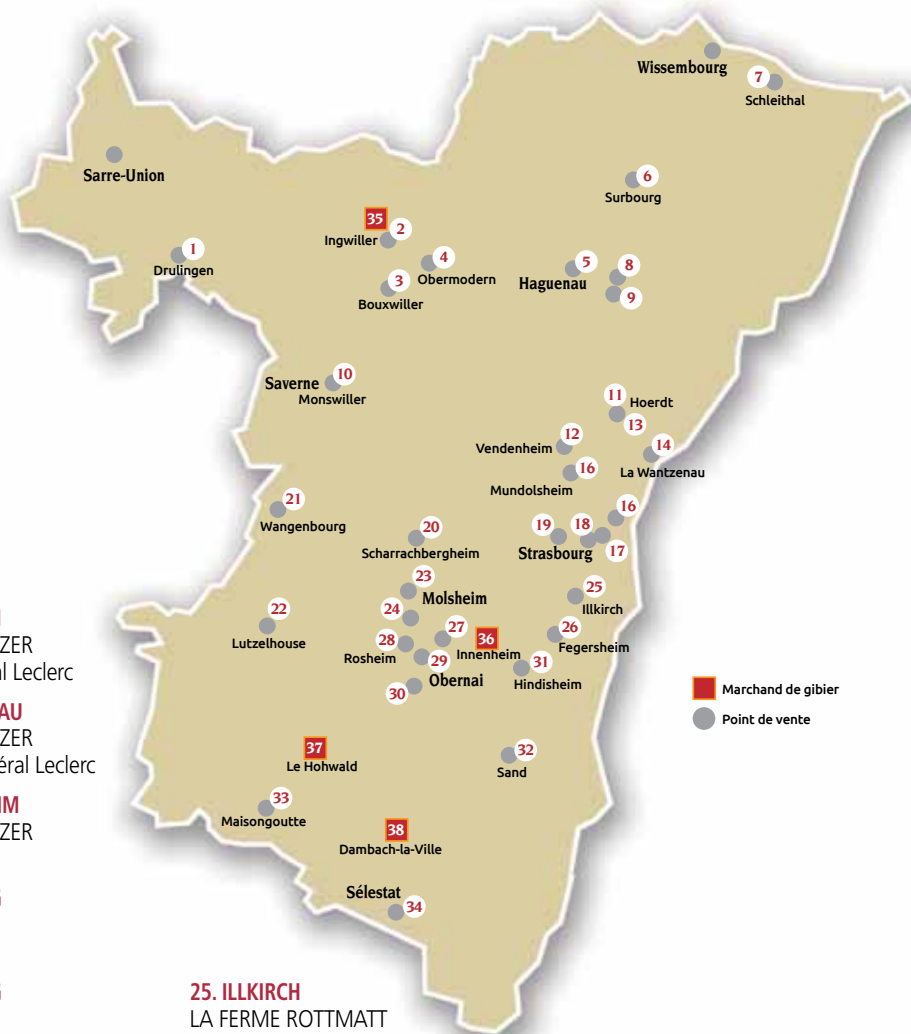


Disponible à la FDC 67 – **19,90€**

## FILIÈRE VENAISON

La période des fêtes de fin d'année approche et avec elle l'intérêt du grand public pour la viande de gibier. Voici donc la liste (non exhaustive) des distributeurs et points de vente de gibier dans le Bas-Rhin.

Si vous en connaissez d'autres, n'hésitez pas à nous faire remonter l'information, nous alimenterons et mettrons à jour cette liste au fur et à mesure. Nous vous rappelons que toutes ces informations sont disponibles sur notre site internet [www.fdc67.fr](http://www.fdc67.fr)



■ Marchand de gibier  
● Point de vente

### 1. DRULINGEN

ENSMINGER & FILS  
30 rue du Général Leclerc

### 2. INGWILLER

MARIUS CHEZ OLIVIER  
67 Fbg du Général Philippot

### 3. BOUXWILLER

MARIUS CHEZ OLIVIER  
50 Grand Rue

### 4. OBERMODERN

WEISSGERBER Jean-Claude  
63 Rue de la Moder

### 5. SCHWEIGHOUSE SUR MODER

HERRSCHER GRAND FRAIS  
ZI Rue de la Zinsel

### 6. SURBOURG

FERME SCHARRENBERGER  
Route de Gunstett

### 7. SCHLEITHAL

SIGRIST Jean-Paul  
158 rue Principale

### 8. HAGUENAU

HOFFMANN Jean-Luc  
5 Rte de Soufflenheim

### 9. HAGUENAU

HOFFMANN Jean-Luc  
98 Grand Rue

### 10. MONSWILLER

HERRSCHER GRAND FRAIS  
6 Rue Dreispitz

### 11. HOERDT

SUPERVIANDE  
3 Rue de la Gare

### 12. HOERDT

RIEDINGER Claude  
15 Rue de la Wantzenau

### 13. VENDENHEIM

RIEDINGER / BALZER  
5 Rue du Général Leclerc

### 14. LA WANTZENAU

RIEDINGER / BALZER  
24a Rue du Général Leclerc

### 15. MUNDOLSHEIM

RIEDINGER / BALZER  
2 Rue de la Gare

### 16. STRASBOURG

MAISON KIRN  
50 Rue Boecklin

### 17. STRASBOURG

BIEBER Natacha  
17 Rue de la Croix

### 18. STRASBOURG

MAISON KIRN  
19 Rue du 22 Novembre

### 19. STRASBOURG HAUTEPIERRE

HERRSCHER GRAND FRAIS  
Parc des Forges

### 20. SCHARRACHBERGHEIM

MULLER  
92 Rue Principale

### 21. WAGENBOURG

MEDER KNITTEL  
4 Rue du Général de Gaulle

### 22. LUTZELHOUSE

BECK Christian  
2 rue de la fontaine

### 23. MOLSHEIM

MULLER  
20 Pl. de l'Hôtel de ville

### 24. DORLSHEIM

MULLER  
39 Grand Rue

### 25. ILLKIRCH

LA FERME ROTTMATT  
68 Rte de Lyon

### 26. FEGERSHEIM

HERRSCHER GRAND FRAIS  
Zone d'activité Ouest, RN83

### 27. GRIESHEIM

MULLER  
147 Rue des Alliés

### 28. ROSHEIM

MULLER SA  
130 Rue du Général de Gaulle

### 29. BISCHOFFSHEIM

KELLER Jean-Marc  
8 Pl. Saint-Rémy

### 30. OBERNAI

CEBROWSKI  
1 Rue Dietrich

### 31. HINDISHEIM

BLUMSTEIN  
110 Rue Principale

### 32. SAND

LA FERME ROTTMATT  
26d Rte de Strasbourg

### 33. MAISONGOUTTE

FRECHARD  
18 Grand Rue

### 34. SELESTAT

HERRSCHER GRAND FRAIS  
32 Rte de Colmar

### 35. INGWILLER

LA MAISON DU GIBIER  
7 Rue du Rauschenbourg

### 36. INNENHEIM

GIBAL - CE  
10 rue du stade

### 37. LE HOHWALD

GIBIER MARCHAL  
11 Rue Principale

### 38. DAMBACH-LA-VILLE

DAMIEN DE JONG  
Rte d'Ebersheim





Olivier Nasti

MEILLEUR  
OUVRIER  
DE FRANCECHEF DE  
L'ANNÉE 2022  
Gault et Millau

### Pour 8 tourtes

#### Composition du plat

Tourte de chevreuil  
Miroir de chevreuil au vin rouge  
Coulis de truffe  
Cèpes rôti

# Tourte de chevreuil à la truffe noire

La Table d'Olivier Nasti\*\* • Le Chambard • 9-13 rue du G<sup>al</sup> de Gaulle • 68240 Kaysersberg • Tél. +33 (0)3 89 78 42 80

### 1<sup>ère</sup> partie : au hachoir

- 167 g d'épaule de chevreuil (*préalablement dénervée*)
- 84 g d'échine de porc
- 50 g de foie gras
- 34 g d'oignons caramélisés (*émincés*)
- 42 g de pain de mie (*coupé en cubes puis trempé dans le lait*)
- 17 g de poumon de chevreuil

### 2<sup>ème</sup> partie : taillé en brunoise

- 17 g de lard colonata
- 17 g de truffe noire
- 34 g d'abats de chevreuil poêlés et flambés au cognac (*foie, cœur, rognons*)
- 1 œuf
- 334 g de cuissot de chevreuil désossé, dénervé puis taillé en cube d'environ 1 cm puis poêlé à l'huile chaude.

### 3<sup>ème</sup> partie : assaisonnement

- 4 g de sel fin au kg
- 1 g de sel nitrité au kg
- 1/3 cuillère à soupe rase de baie rose concassé
- Cognac PM
- 17 tours de poivre du moulin
- 14 g de jus de truffe noire (*jus de stérilisation*)
- 1,5 cuillères à soupe de farce à gratin

### Pâte à crêpes (pour 10 tourtes)

- 3 œufs
- 250 cl de lait
- 3 g de sel
- 100 g de farine
- 50 g de beurre

- Rassembler tous les éléments des 3 parties dans un cul de poule sur glace puis rabattre la farce afin d'incorporer le maximum d'air, laisser reposer la farce au frigo.
- Détailler et poêler des escalopines de foie gras de canard et truffe noire emporte-pièces à 4 cm de diamètre.
- Déposer le foie gras et la truffe, puis 90g de farce dans des dômes Flexipan de diamètre 7 cm et les congeler afin de réaliser le montage des tourtes ultérieurement.

### Montage des tourtes

- Détailler la pâte feuilletée à l'aide d'emporte pièces de diamètre 12 cm pour le dessous (*préalablement abaissé à 2,4 mm*) et de diamètre 16 cm pour le dessus.
- Dorer le cercle du dessous à l'aide d'une dorure (*jaune uniquement*)
- Déposer le dôme congelé, l'emballer à l'aide d'une fine crêpe blanche (*détailler un rond de 12 cm et un de 8 cm de diamètre*) et farce de volaille
- Recouvrir du deuxième cercle de pâte feuilleté (*plus grand*)
- Façonner afin d'enlever l'air
- Puis souder à l'aide d'un emporte pièces retourné de 8 cm (*préalablement fariné*)
- Détailler l'excédent de pâte feuilleté avec un emporte-pièce de 10 cm de diamètre
- Réaliser un trou afin de mettre une cheminée de papier sulfurisé sur le dessus, dorer à nouveau (*jaune uniquement*) puis décorer la tourte
- Enfournier la tourte dans un four sec à 190°C pendant 15 à 20 minutes.

# PETITES ANNONCES

220 caractères max.  
(espace compris).

Délai de dépôt: le 10 du mois  
précédant la parution  
par courrier ou mail à:

[valerie.villard@chasseurdefrance.com](mailto:valerie.villard@chasseurdefrance.com)

## CHIENS

- Vds Petit Munsterlander né le 18/06/22. Restent 5 mâles et 2 femelles disponibles de suite, pucés et vaccinés à 500€ non LOF les chiots sont visibles sur Fouchy 67220. Tél. 06 87 06 85 97
- Vends chiots Braque allemand LOF, nés le 11/09/2022. Les chiots seront vendus vaccinés, identifiés à partir de mi-octobre. N° LOF de la mère: 250268501912794. Pour plus d'informations, veuillez nous contacter au 07 62 57 87 49
- Cherche mâle LOF Rouge de Bavière pour saillie. Tél. 06 08 80 77 85

## ARMES/OPTIQUES

Extrait de la note de la Fédération Nationale des Chasseurs. Depuis le 1<sup>er</sup> août 2018:

A) Pour un particulier qui veut vendre une arme à un autre particulier. Il doit la faire livrer chez un armurier proche du particulier qui est l'acquéreur. Ce dernier viendra la récupérer afin que l'armurier puisse faire les vérifications du FINIADA (Fichier National des Interdits d'Acquisition et de Détention d'Armes), du permis de chasser et de la validation. Toutefois l'armurier pourra aussi expédier l'arme par voie postale à l'adresse de l'acquéreur, une fois les contrôles réalisés. Cette consultation aura un coût forfaitaire nécessaire en raison du temps passé.

B) Pour un particulier qui veut vendre

son arme à un autre particulier, il peut aussi passer par un courtier (type Naturabuy) qui sera agréé par le Ministère de l'Intérieur et qui sera chargé d'effectuer les contrôles nécessaires y compris la consultation du FINIADA. Dans ce cas, une fois les contrôles effectués et l'autorisation donnée par le courtier, le particulier pourra livrer l'arme à l'acquéreur par voie postale.

- Vends carabine SAUER 80 calibre 300 WIN, belle crosse, équipée d'un point rouge AIMPOINT monté sur un rail avec crochets pour lunette. Prix : 1 600€. Tél. 06 80 48 48 93
- Vends Mauser 66 originale avec crosse joue bavaroise et canon mi-lourd cal. 7x64 + Swarovski Habicht 1,5-6x42 sur montage pivotant. Le tout en bon état et révisée en 2021. Prix : 1 300€. Tél. 06 43 57 63 23
- Vends belle carabine VOERE fût long cal 7x64 gravure sur crosse, lunette Zeiss 1,5-6 x42 rét 4, montage crochet. Prix : 1 850€. Mixte mod luxe de SUHL, gravure scènes de chasse sur bascule arme état neuf cal 12/70 et 7x65R lunette Swarovski 1,5-6x42 rét 4 montage crochet. Prix : 2 800€. Tél. 06 18 66 46 09
- Vends carabine Cz 550 Stutzen calibre 7x64 montage pivotant Eaw lunette Infrared TD50L neuve. Prix : 1 900€. Tél. 06 12 72 79 18
- Vends combo ZOLI - un canon mixte 12X70+7X65 avec lunette Kholes 4x36, réticule 4, longueur crosse 37,5 cm, montage crochet, et un canon superposé calibre 12/70. Prix : 950€. Tél. 06 66 66 25 17
- Vends carabine Mauser Stutzen cal. 8x64S. Prix : 800€. Tél. 06 85 30 69 18
- Vends lunette Swarovski NOVA 3-12x56 avec montage EAW. Très bon état. Prix : 600€ à débattre. Tél. 06 08 31 29 96

- Vends lunette de visée neuve. Marque Yukon Craft 8x56 lumineux avec montage EAW. Prix : 400€. Tél. 06 08 31 29 96
- Vends PULSAR FN 455 complet état proche du neuf. Prix : 1 000€. Tél. 07 49 03 88 34 laisser message
- Vends carabine Remington calibre 270 avec balles Etat neuf très peu utilisé ultra précise avec lunette prix 999€. Tél. 06 19 28 35 23
- Vends 7 boîtes (140 balles) Sellier & Bellot 8x57 JRS 12,7 g plus 110 cartouches calibre 16/70 N° 3 4 5 7 brenneke, plus cartouchière, le lot 150€. Tél. 06 86 34 88 47
- Vends carabine Blaser R8 cal. 7x64 n° 002829 avec lunette Swarovski 2,5-15x56 avec équipement pour tir de nuit lunette Pulsar FN 455 adaptable sur la lunette Swarovski, y compris housse et valise. Payée 6 160€, vendue 3 500€. Etat proche du neuf. Tél. 06 88 78 98 07 (Territoire de Belfort)
- Vends carabine Chapuis cal. 8x57 JRS canons juxtaposés n° 53532 avec point rouge PTOT NIKKO STIRLING, y compris housse et valise. Payée 4 750€, vendue 2 500€. Etat proche du neuf. Tél. 06 88 78 98 07 (Territoire de Belfort)
- Vends fusil de chasse BENELLI « Raffaello Crio » cal. 12 n° 20540, y compris housse et valise. Payé 2 000€, vendu 1 100€. Etat proche du neuf. Tél. 06 88 78 98 07 (Territoire de Belfort)
- Vends fusil de chasse BERETTA cal. 12 canons superposés n° S109621 y compris housse et valise. Payé 1 515€, vendu 750€. Etat proche du neuf. Tél. 06 88 78 98 07 (Territoire de Belfort)
- Vends paire de jumelles version nocturne RTI y compris étui. Payée 700€, vendue 350€. Etat proche du neuf. Tél. 06 88 78 98 07 (Territoire de Belfort)

- Vends carabine 7x64 Voere avec point rouge docteur sight. 2 800€, pulsar fn 455 vision nocturne complet avec plusieurs bagues d'adaptation et housse de transport 1 150€. Tél. 06 08 33 20 45
- Vends carabine Remington calibre 270 avec balles. Etat neuf très peu utilisée ultra précise avec lunette. Prix : 999€. Tél. 06 19 28 35 23

## CHASSE

- Cherche territoire de chasse bois et plaine région de Wissembourg et Haguenau. Tél. 06 15 99 48 63
- Recherche part de chasse en forêt, grand gibiers, sanglier, chevreuil, cervidés, secteur Vallée de la Bruche, Rothlach ou proche. Tél. 06 86 34 81 79. Également conducteur de chien de sang (Rouge de Bavière)
- Cherchons partenaire femme ou homme à partir de la saison 23/24. Territoire de 2 000 ha. Tél. 06 08 05 97 82
- Association de chasse cherche un partenaire Responsable Venaison. Tél. 06 74 19 24 51
- Particulier sollicite un sanglier entier. Tél. 07 72 30 19 01

## DIVERS

- À vendre BUGGY Masai 1000c Homologue route 2 personnes, 4x4, boîte auto, etc. Equipements TREUIL, attache remorque, coffre arrière, porte carabine + sacoche matériel. Année 2016 pour plus de renseignements par mail: [patricelandolt1@orange.fr](mailto:patricelandolt1@orange.fr)
- Vends RAV4 D-4-D LIFE 4WD 2.2 An 2010 100 000 km. Bougies pré-chauffage, batterie neuve. Pneus 5000 km. Bon état, non-fumeur, ct ok. Prix : 11 500€ à débattre. Tél. 06 38 43 30 33

## ÉPHÉMÉRIDE



Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

## DÉCEMBRE

- 1<sup>er</sup> déc. 06h59 à 17h35
- 5 déc. 07h04 à 17h34
- 10 déc. 07h09 à 17h33
- 15 déc. 07h14 à 17h33
- 20 déc. 07h17 à 17h35
- 25 déc. 07h20 à 17h37

- 8 décembre
- 23 décembre

## JANVIER

- 1<sup>er</sup> jan. 07h21 à 17h43
- 5 jan. 07h20 à 17h47
- 10 jan. 07h19 à 17h53
- 15 jan. 07h16 à 18h00
- 20 jan. 07h12 à 18h07
- 25 jan. 07h07 à 18h15

- 6 janvier
- 21 janvier

## FÉVRIER

- 1<sup>er</sup> fév. 06h58 à 18h26
- 5 fév. 06h53 à 18h33
- 10 fév. 06h45 à 18h41
- 15 fév. 06h37 à 18h54
- 20 fév. 06h28 à 18h57
- 25 fév. 06h19 à 19h05

- 5 février
- 20 février



ASSURANCE ACCIDENTS DE LA VIE<sup>(1)</sup>

# AU CRÉDIT MUTUEL, VOUS ÊTES VRAIMENT COUVERT AU QUOTIDIEN.

Bricolage, loisirs, sport, tâches domestiques...  
Avec assurance accidents de la vie, protégez votre famille  
des accidents du quotidien.

**Crédit  Mutuel**

(1) Voir modalités, garanties et exclusions éventuelles dans la notice d'information disponible auprès de votre Caisse.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 N° Orias : 07 003 758. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous [www.orias.fr](http://www.orias.fr)), contrats d'assurance de ACM IARD SA, entreprise régie par le code des assurances.



# DEFENDER HYBRIDE RECHARGEABLE L'HYBRIDE QUI NE RECULE DEVANT RIEN



ABOVE & BEYOND



Conçu pour accomplir de grandes choses, le Defender bénéficie aujourd'hui d'un confort accru et de technologies innovantes. En ce moment, découvrez-le dans sa nouvelle version hybride rechargeable. Avec sa motorisation P400e, il affiche des consommations et émissions réduites, un couple plus important, et deux modes de conduite : électrique au quotidien avec une autonomie allant jusqu'à 43 km, ou hybride pour aller plus loin.

**LAND ROVER STRASBOURG**  
42 rue des Tuileries - 67460 Souffelweyersheim  
03 88 18 44 40

[www.land-rover-strasbourg.fr](http://www.land-rover-strasbourg.fr)

ABOVE & BEYOND : Franchir de nouveaux horizons.  
Consommations mixtes Norme CE 1999/94 (l/100 km) : de 3,3 à 3,9.  
Le modèle est présenté avec accessoires et leurs disponibilités peuvent varier en fonction du marché.  
Contactez votre concessionnaire pour plus d'informations.  
403 547 102

EN SAVOIR PLUS



**A** 71g CO<sub>2</sub>/km



Au quotidien, prenez les transports en commun. #SeDéplacerMoinsPolluer